



HAL
open science

Un exemple d'adduction d'eau domaniale en Haut Gard rhodanien : l'aqueduc privé de la villa de Mayran

Loïc Buffat, Hervé Petitot, Laurent Vidal

► To cite this version:

Loïc Buffat, Hervé Petitot, Laurent Vidal. Un exemple d'adduction d'eau domaniale en Haut Gard rhodanien : l'aqueduc privé de la villa de Mayran. *Archéopages : archéologie & société*, 2011, L'accès à l'eau, 32, pp.34-39. hal-02268996

HAL Id: hal-02268996

<https://hal.science/hal-02268996>

Submitted on 4 Dec 2019

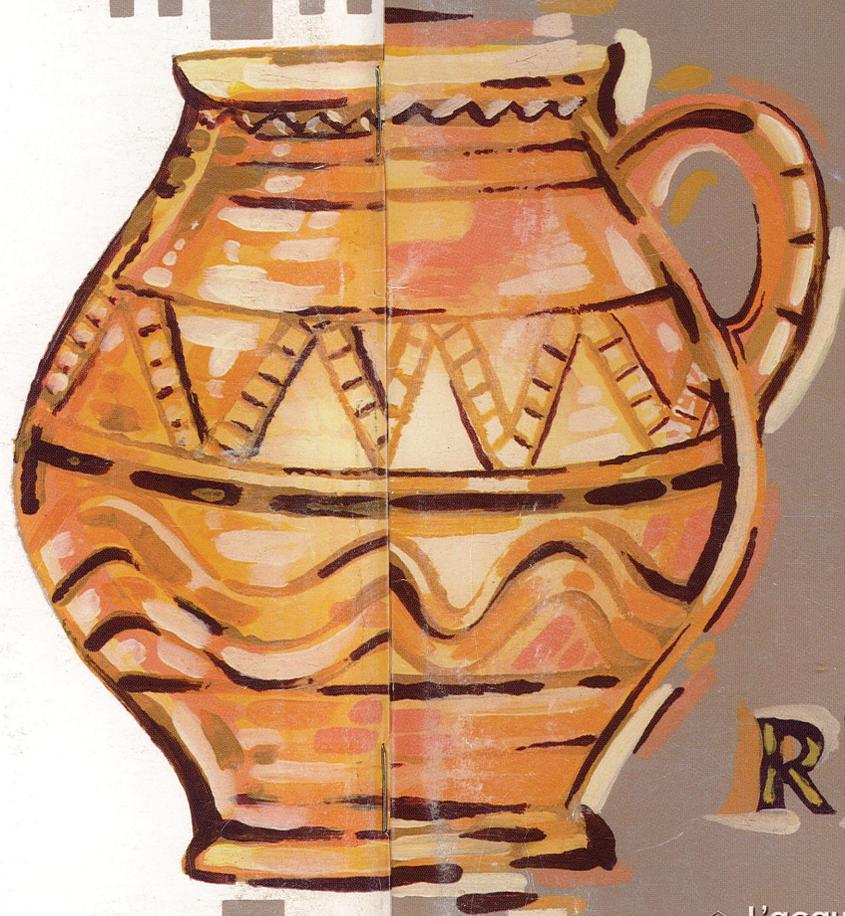
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Histoire - Archéologie
Patrimoine du Gard rhodanien
SECABR

n°118

Juin 2011



RHODANIE

- ◆ L'acqueduc de Mayran à Saint-Victor-la-Coste
- ◆ Les hostelleries de Bagnols sous l'Ancien Régime
- ◆ J.B. Charavel et l'ossuaire néolithique de St-Gervais
- ◆ Souvenirs de Cavillargues entre 1939 et 1945

BAGNOLS
SUR CÈZE



LE GARD
CONSEIL GENERAL

7,80 €

RHODANIE

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE
DES CIVILISATIONS ANTIQUES BAS-RHODANIENNES
(SECABR)

Directeur de la Publication : **Dominique Cannaud**
Directeur de la Rédaction : **Laurent Augé**
Comité de Rédaction-Lecture : **Hervé Abrieu - Laurent Augé**
Dominique Cannaud - Jacqueline Cannaud
Jean Charmasson - Roseline Charmasson
Monique Cérou - Mireille Justamond
Laurent Menjaud - Pierre Menjaud
Philippe Pecout - Philippe Quatrecasas



Prix du numéro : **7,80 €**
Abonnement année : **25,00 €**
Abonnement 2 ans : **43,00 €**
Abonnement de soutien : **38,00 €**



Tout courrier : **Dominique Cannaud** - Le Grand Treillas
30330 Gaujac - Tél./Fax : **04 66 39 21 60**
secabrrhodanie@aol.com

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse AS N°1011G 88 508 - SIRET : 40295226100012
N° d'inscription au Répertoire des Postes : 10R-ISSN 0751-2325 - Dépôt légal à la date de parution

© Tous droits réservés pour tous pays

SOMMAIRE

LA SECABR EN DEUIL 2

ARCHÉOLOGIE

**UN EXEMPLE D'ADDUCTION D'EAU DOMANIALE EN HAUT GARD
RHODANIEN : L'ACQUEDUC PRIVÉ DE LA VILLA DE MAYRAN** 5
(Saint-Victor-la-Coste, Gard)
Loïc BUFFAT, Hervé PETITOT, Laurent VIDAL

HISTOIRE

LES HOSTELLERIES DE BAGNOLS SOUS L'ANCIEN RÉGIME (2) 17
Jean CHARMASSON

**JEAN-BAPTISTE CHARAVEL ET « L'OSSUAIRE NÉOLITHIQUE »
DE SAINT-GERVAIS (Gard)** 40
Louis BRUN

TÉMOIGNAGE

CAVILLARGUES : SOUVENIRS DE LA VIE AU VILLAGE ENTRE 1939 ET 1945... 51
Marie-Rose MATHIEU

La teneur des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

100 adhérents et publie cette revue *Rhodanie* grâce à laquelle je peux rendre hommage à mon ami.

S'il ne participait guère aux travaux de recherches archéologiques, du moins portait-il une grande attention aux découvertes faites sur les grands sites de la région : les oppidums de Lombren, de Gaujac et du Camp-de-César en particulier, et prenait part aux voyages culturels organisés par l'association à la découverte de notre patrimoine régional.

Pour *Rhodanie*, il écrivit plusieurs articles d'histoire locale récente et il faisait partie de son comité de rédaction-lecture.



Le comité de rédaction-lecture de *Rhodanie* lors de la sortie du n°100 de la revue. Pierre Menjaud, au premier rang à droite.

La SECABR reconnut son œuvre en le nommant Président d'Honneur.

Le reste de sa vie, surtout publique, est connu. Je ne rapporte ici que ce que j'ai vécu en sa proche compagnie : la facette la plus plaisante à mes yeux, d'un être complexe qui en cachait plusieurs.

Je suis sûr que si, de là où tu es, tu peux lire ces quelques lignes d'amitié écrites pour toi, tu me consoleras de ton beau sourire affectueux. Adieu Pierrot.

Jean CHARMASSON

Archéologie Archéologie

Un exemple d'adduction d'eau domaniale en Haut Gard Rhodanien :

L'AQUEDUC PRIVÉ DE LA VILLA DE MAYRAN

(Saint-Victor-la-Coste, Gard)

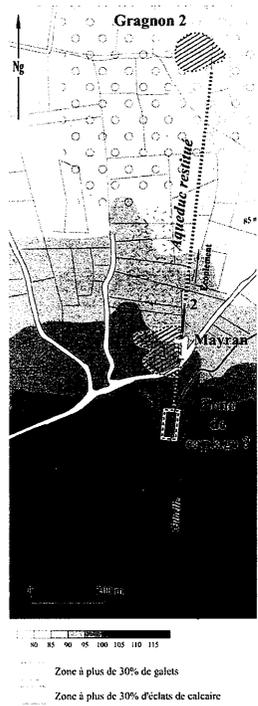
..... **Loïc BUFFAT** UMR5140 «Archéologie des sociétés méditerranéennes»,
Hervé PETITOT Inrap, **Laurent VIDAL** Inrap, UMR 6578 «Anthropologie bioculturelle»

Situé dans la vallée de la Tave, au nord-est du département du Gard, le site de Mayran (fig. 1), connu localement notamment pour la présence d'un regard sur un aqueduc, est un établissement rural occupé depuis la fin du 1er s. de notre ère jusqu'au Moyen Âge. Il a été délimité par prospections pédestres et une partie du site a été fouillée en sauvetage programmé de 1995 à 1998 sur 1130 m² (Buffat et al 2006). La zone de fouille a livré des éléments permettant de restituer toute son histoire depuis sa création jusqu'au Moyen Âge. L'Antiquité tardive est la phase d'occupation la plus prégnante dans cette partie du site et elle se caractérise par des structures de production viticole, une forge et surtout l'aqueduc.

Ce dernier avait été découvert anciennement lors de travaux agricoles : l'enlèvement d'une épaisse dalle gênant un charrage avait révélé ce qui ressemblait alors à un puits colmaté. La désobstruction de ce puits en 1992 montra qu'il s'agissait en fait d'un regard sur une galerie. C'est à l'occasion de l'arrachage d'une longue parcelle de vigne dans laquelle il se trouvait que la fouille a été entreprise permettant d'étudier, entre autres, cette adduction.

Le décapage principal, les décapages et les sondages complémentaires ont permis de repérer cette adduction d'eau sur plus de 160 m de

fig. 1



long (fig. 1, 2). Dans la partie sud du tracé, seul le comblement de la tranchée de mise en place est visible, puis en allant vers le nord la maçonnerie de l'aqueduc apparaît proche de la surface du fait de la déclivité du terrain naturel. C'est dans ce même secteur que la conduite maçonnée s'arrête pour déboucher à l'air libre par un dispositif architectural à l'évolution particulière. En aval de cet endroit, l'eau est guidée au sein d'un large fossé ouvert dans une canalisation ouverte en céramique.

LA CANALISATION MAÇONNÉE

Sa mise en place a nécessité le creusement d'une tranchée dans les sables fluviatiles pliocènes dont la profondeur atteint environ 5 m par rapport au sol antique, au niveau des bâtiments romains qu'elle longe (fig. 3). L'ouverture possède de 1 à 3 m de largeur. Elle est étroite au niveau des installations vinicoles probablement pour éviter de déstabiliser

Marcel Faraud qui, le premier, a mis au jour le bassin de décantation de l'aqueduc de Mayran



Rhodanie n°118

fig. 2

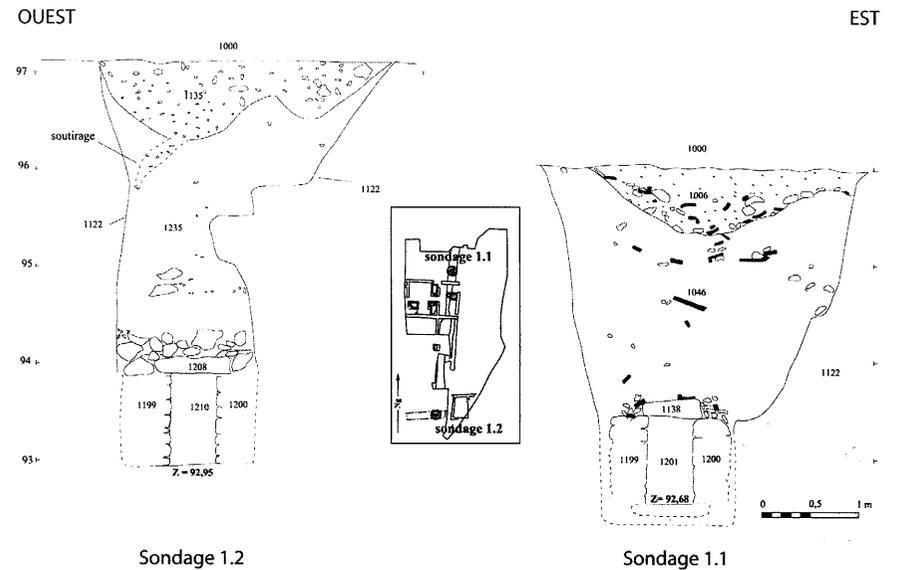
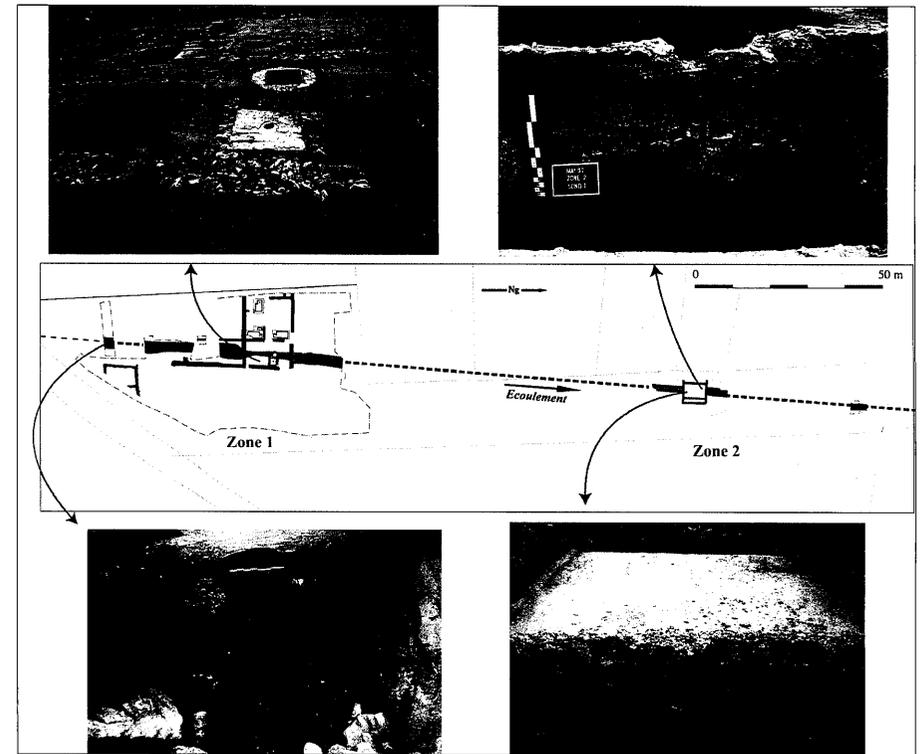


fig. 3

Rhodanie n°118

puiers surplombant la galerie. Il s'agit d'aménagements
cilliter le travail des terrassiers et des maçons : évacuation
acheminement des matériaux de construction, accès à la

canal sont constitués d'assises irrégulières de blocs de pierre
tr, plus soignées dans la partie amont où les blocs sont plus

partie, le plancher de la canalisation est construit en grandes
erre alors qu'en aval, il est constitué par les strates gréseuses
ocène.

ur l'ensemble des points d'observation, la canalisation
dimensions qui varient assez peu : le *specus* (galerie) mesure
le haut sur 0,47 m de large soit environ 3 pieds romains sur
près du débouché à l'air libre, la largeur est identique, et
s'accroît (1,1 m) c'est en fait le résultat d'un affouillement
casionné par l'érosion hydraulique. Aucune trace d'un
enduit hydraulique n'a été observée sur les parois du canal.



fig. 4

À l'origine, la sortie du canal dans le fossé à l'air libre est aménagée. Une *meta asinaria* (partie fixe en forme de cloche d'un moulin à traction animale) en remploi, renversée (partie conique en bas), est encadrée par deux murs semi-circulaires protégeant la paroi du fossé dans lequel il débouche (fig. 4). Le fond de la partie creuse de la *meta* est pourvu d'une chape de béton de tuileau, la réserve d'eau ainsi formée est dotée d'un petit déversoir. Le fil d'eau se situait au même niveau que la base des murs de l'aqueduc. Le débit moyen semble modeste si l'on en juge par la faible hauteur des dépôts carbonatés. La vasque formée par la *meta* servait alors de petit bac

(quand le substrat est friable), la canalisation affecte un profil en "trou de serrure" caractéristique.

De grandes dalles de grès rectangulaires (d'environ 0,8 m sur 1 m) forment la couverture là où le conduit est profondément enfoui (fig. 2). Alors qu'elles sont soigneusement jointoyées au mortier de chaux à certains endroits, à d'autres ce sont de petites pierres calcaires et des fragments de *tegulae* qui colmatent les interstices. Ceci pourrait relever d'un souci « d'économie » ou constituer un dispositif de drainage des eaux souterraines, ce qui n'est pas rare dans la construction des aqueducs romains (Andrieu 1995, p. 138). Cette imperméabilité partielle a occasionné des infiltrations de sable, et, à plusieurs endroits, des dépressions sont présentes à la surface du comblement de la tranchée d'installation attestant les phénomènes de soutirage.

UN AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

Dans un second temps, au premier aménagement de débouché de la canalisation (fig. 5) se substitue un aménagement hydraulique qui possède une histoire propre. Le premier dispositif modeste est remplacé par un bassin de plan rectangulaire mesurant 6,6 x 5,5 m conservé sur 1,1 m de hauteur (capacité de 40 m³ environ) (fig. 6). Les murs de ce bassin sont constitués par des assises irrégulières de blocs liés au mortier. La liaison avec le canal est marquée par un arc en plein cintre constitué de claveaux en calcaire coquillier. Sous cet arc, une dalle disposée de chant comprend dans sa partie haute une petite encoche qui faisait office de



fig. 5

fig. 6



déversoir. À cette période, le fil d'eau de l'aqueduc est sensiblement remonté. L'accumulation du sable a comblé le *specus* sur près de 0,8 m. La section d'écoulement s'est trouvée réduite à 0,45 x 0,5 m. À l'embouchure du bassin, l'eau se heurtait à la dalle en orthostate, qui servait vraisemblablement de premier seuil de décantation. À l'intérieur du bassin, il n'y a pas de trace d'un fond en dur, mais le sol limoneux pouvait être suffisamment imperméable.

Au nord, l'eau s'écoule du bassin dans une canalisation en terre cuite à profil en U, dont les deux premiers éléments sont pris dans la maçonnerie (fig. 2). Cette canalisation, constituée de la juxtaposition sans liant d'éléments mesurant 0,53 x 0,21 m (section intérieure d'écoulement de 0,16 x 0,1 m), est installée dans le comblement de l'ancien fossé (fig. 7). Ce système de canalisation en «U» est assez fréquent dans certains tronçons d'aqueducs domaniaux de la région (Puech Quinau, près de Béziers, Hérault ; Bizanet non loin de Narbonne, Aude,). À Mayran, aucun dispositif ne venait couvrir le canal en céramique, contrairement à Puech Quinau ou Bizanet. Apparemment l'eau pouvait librement déborder de la canalisation.

Dans son dernier état, le bassin est doté d'un fond en béton de tuileau (fig. 2) et sa capacité est réduite avec la construction de deux murs. Ces

derniers ramènent la surface du bassin à 3,35 par 5,4 m. Les parois sont enduites par du béton hydraulique. L'étanchéité, au niveau du contact fond-paroi, est assurée par un boudin en quart de rond de même nature. La chape de fond, épaisse de 8 cm, est coulée sur un hérisson de pierres et de galets. Elle présente une pente assez marquée, du sud vers le nord (15 cm de dénivelé). Lors de ces travaux, l'embouchure en plein cintre du bassin est oblitérée par de la maçonnerie. Au centre de ce bouchage, un tuyau circulaire sert de nouvel orifice d'admission d'eau. Sa hauteur suggère que le fil d'eau est remonté très haut, plus haut d'ailleurs que le sommet des murs de l'aqueduc. À cette période, les dalles de couverture ont certainement été enlevées et l'eau ne circulait plus ici dans l'aqueduc, mais dans un simple fossé. En aval, l'évacuation a également été modifiée. Deux tuyaux, du même type que celui de l'embouchure, sont installés dans la partie centrale du mur. Le premier se situe au même niveau que le fond du bassin. Le second est installé 30 cm plus haut.

Le bassin est une installation importante du dispositif d'adduction de l'eau mais sa fonction première, en dehors du stockage provisoire possible dans le deuxième état, paraît être l'épuration par décantation.

L'ALIMENTATION EN EAU

Le calage précis du tracé de l'aqueduc permet de proposer une localisation pour la zone de captage. En admettant que la galerie suive un tracé rectiligne, en amont du tronçon étudié (hypothèse qu'aucun élément ne contredit), l'alimentation peut être resituée une centaine de mètres plus au sud, là où il rejoint le ruisseau de Cubèle (les prospections par géoradar en confirment le tracé jusque là). La profondeur de l'ouvrage montre qu'il récupère des eaux souterraines, probablement grâce à un système de galerie drainante remontant sous le lit du ruisseau comparable aux *cimbras* de l'Espagne médiévale (Bazzana et alii 1987, p. 54-56, fig. 7). Ainsi, une alimentation continue est assurée en captant directement la nappe. À l'heure actuelle, les eaux superficielles constituent une ressource instable : en saison froide, le débit du ruisseau de Cubèle est faible et irrégulier, en saison chaude, il est nul. Un puits actuel, creusé à quelques mètres du ruisseau, atteint l'eau à 2 m.

Le calcul du débit de cet aqueduc reste une opération délicate. Les dimensions de son *specus* paraissent énormes en comparaison des

autres aqueducs privés languedociens mais il s'agit probablement d'une contrainte technique : la partie enterrée de l'ouvrage devait pouvoir être régulièrement visitée pour l'entretien en raison de l'ensablement prévisible. Dans sa partie à ciel ouvert, et en particulier lorsque la conduite est constituée d'éléments de canalisation juxtaposés en terre cuite, la section de l'aqueduc est plus banale. D'une façon générale, il présente au moins trois sections différentes et sa pente est variable (0,6 à 1,7 %). On peut tout de même avoir une idée de son débit en employant



la formule de Manning-Strickler, même si cette dernière est utilisée pour calculer un débit de canalisation uniforme et rectiligne sur toute sa longueur. Ainsi, en prenant en référence la canalisation en terre cuite, on note une déclivité de 1,7 cm par mètre. Nous savons d'après un mince dépôt de concrétion calcaire pouvant atteindre 1,5 mm d'épaisseur que la hauteur d'eau contenue dans cette même canalisation était par moments d'au moins 5 cm. Sur cette base, la section d'eau peut être estimée à 0,80 cm² (16 cm x 5 cm). La difficulté majeure pour calculer le débit de la canalisation est, une fois sa section d'eau connue, de déterminer la vitesse d'écoulement. Elle peut s'approcher avec la formule de Strickler : soit $V = K \times I^{1/2} \times R^{2/3}$. K correspond à l'indice de fluidité (celui retenu est 25) ; I à la pente et R au rayon hydraulique (équivalent au rapport de la surface mouillée sur le périmètre mouillé). Concernant notre canalisation, nous obtenons une vitesse de 6,6 cm par seconde. Cette vitesse multipliée par la section en eau nous permet de proposer un débit de 0,5 litre par seconde. Ce résultat n'est bien sûr

qu'indicatif. Si on admet que le débit de l'aqueduc devait varier en fonction des saisons, on peut penser que celui-ci devait fluctuer entre 0,25 litre et 2 litres par seconde. Ce qui n'est pas en contradiction avec les dimensions des déversoirs aménagés dans la *meta asinaria* employée du premier état et dans la pierre disposée de chant du deuxième état ainsi que les canalisations d'entrée et de sortie du troisième état. En effet, ces structures paraissent adaptées pour cet ordre d'écoulement. L'hypothèse retenue actuellement sur l'aboutissement de l'aqueduc est qu'il approvisionne aussi un autre établissement connu à plusieurs centaines de mètres au nord.

La section d'écoulement du tronçon d'aqueduc en céramique (0,16 x 0,1 m) paraît très réduite. Mais à considérer d'autres aqueducs domaniaux, elle n'a finalement rien d'inhabituel. L'aqueduc maçonné d'el Khouss en Algérie dispose d'un canal de 0,28 m de large pour 0,18 m de haut (Leveau 1984, p. 253-254, p. 422-423). L'aqueduc de Loupian est large d'environ 0,2 m, pour une hauteur de l'ordre de 0,2 à 0,4 m (Pellecuer 2000, p. 26, p. 422, fig. 11-18).

UTILISATION ET ENTRETIEN

L'aqueduc de Mayran nécessitait un entretien constant. Les infiltrations de sable et autres limons, importantes, impliquent de fréquents curages. Tout porte à croire que la conduite enterrée a été construite, non pas en fonction de la quantité d'eau transportée, mais pour permettre la circulation d'un homme accroupi ou à « quatre pattes ». Un seul regard est connu mais on peut penser qu'il en existe probablement d'autres. Ce regard servait aussi à puiser de l'eau pour les besoins de la *villa* comme le démontrent le petit bassin le joutant (fig. 2) et le fond de *dolium* disposé au fond de la canalisation au niveau du regard. Aucun élément n'autorise à restituer le système de puisage. L'absence de la margelle originelle et la disparition des niveaux d'occupation interdisent de trancher entre les solutions possibles : pompe, appareillage à poutres et chèvre, puisage au seau...

UN AQUEDUC POUR DEUX ÉTABLISSEMENTS ?

La conduite prend, au-delà des limites de la *villa*, la direction d'un autre établissement gallo-romain situé 800 m au nord : l'établissement de Gragnon 2 (fig. 1). Il s'agit d'une *villa* assez étendue (1,5 ha), occupée du

ler jusqu'au Ve s. En limite est de ce gisement, une dalle en pierre calcaire de 1,2 x 0,5 m a été observée. Par ses dimensions, elle est proche des dalles de couverture de l'aqueduc. On signalera également que le site en question est implanté sur des terrasses de galets où les ressources en eau sont très faibles. La topographie ne dément pas cette hypothèse : la villa de Gragnon se trouve à une altitude d'environ 82 m NGF et le point le plus aval de l'aqueduc que nous avons pu observer est à une altitude de 90,3 m NGF. Les deux points étant séparés de 600 m, un calcul rapide permet d'établir la pente théorique à 1,3 %. C'est une valeur importante par rapport à ce qui est généralement préconisé pour les aqueducs mais qui reste acceptable.

L'hypothèse d'un aqueduc alimentant deux établissements devra évidemment trouver des éléments de confirmation archéologiques. Mais il n'est pas impossible qu'un tel ouvrage, assurément coûteux, ait été construit et financé par plusieurs propriétaires, pour répondre aux besoins respectifs de leurs domaines ou bien d'un même propriétaire pour deux établissements de son *fundus*.

DATATION DE L'OUVRAGE

Le mobilier qui permet de dater la construction de l'aqueduc est peu abondant. Quelques indices attestent clairement une construction tardive : un fragment de bol en céramique claire engobée (Py 1993, forme B11), présent dans le comblement de la tranchée, un bord de plat en céramique à pisolithes (Py 1993, forme C2c) retrouvé dans la tranchée de fondation de l'un des jambages de l'aqueduc. Cette dernière n'apparaissant dans les sites de consommation que dans la seconde moitié du IVe s. conduit à fixer le *terminus post quem* à cette date (Raynaud in Py dir. 1993, p. 527).

Les autres éléments sont insuffisants pour entrer dans le détail chronologique des modifications de l'ouvrage. Des remblais constitués majoritairement de déchets métallurgiques sont venus dans le courant du Ve s. combler des dépressions probablement occasionnées par un soutirage du comblement de la galerie, mais il reste difficile de mettre ces éléments en relation avec les transformations observées dans la partie nord de l'aqueduc, au niveau du bassin. Le mobilier recueilli dans le comblement du dernier état du bassin (état 3) date son abandon d'un large Ve s., probablement avant le dernier tiers de ce siècle.

CONCLUSIONS

Les travaux menés sur l'aqueduc de Mayran apportent des éclaircissements sur la morphologie et le fonctionnement de cet ouvrage. Son installation très en profondeur est manifestement liée à un captage des eaux souterraines du ruisseau de Cubèle. Les constructeurs ont cherché à s'assurer un approvisionnement pérenne en captant directement la nappe phréatique.

Les sondages pratiqués sur la canalisation montrent que différentes solutions techniques ont été utilisées : dans la partie souterraine, se trouve le *specus* maçonné. En revanche, sitôt que l'aqueduc retrouve un tracé à ciel ouvert, des solutions plus simples et moins onéreuses sont adoptées : simple fossé dans un premier temps, puis petites canalisations en terre cuite. Mayran illustre une nouvelle fois que les aqueducs domaniaux peuvent se réduire dans certains tronçons à des aménagements très simples, notamment dans des secteurs où les contraintes techniques sont faibles. Il vient ainsi étoffer le corpus de ce que l'on pourrait appeler les aqueducs "multiformes" qui alternent constructions élaborées et dispositifs plus simples (notamment des conduites en céramique).

Les étapes de fonctionnement du bassin situé dans la partie aval de l'ouvrage mettent également en lumière les vicissitudes subies tout au long de ce dernier. L'ensablement a représenté un problème récurrent auquel la mise en place d'un bassin de décantation a remédié au sortir de la section souterraine. Le sable et les limons se sont infiltrés dans la galerie, notamment au niveau des bâtiments de la villa où le comblement de la tranchée s'est progressivement tassé par effet de soutirage. La responsabilité en revient peut-être aux insuffisances du jointoiment de la couverture. Ceci n'a pas empêché l'eau de continuer à circuler, mais la section mouillée s'est progressivement réduite. À la fin de son utilisation, alors que le *specus* est totalement ensablé, la galerie continue de drainer une partie de l'eau par suintement. Aujourd'hui encore, la canalisation, bien que comblée, est partiellement en eau, notamment en période hivernale.

La lutte contre l'ensablement a été menée de façon constante notamment en aménageant un bassin de décantation. Celui-ci ne réglait pas le problème de l'ensablement de la partie amont du canal mais il débarrassait l'eau d'une partie de ses impuretés avant de la renvoyer vers l'aval. Incidemment, ce système de décantation montre que l'on

prenait soin d'épurer cette eau quittant le périmètre des bâtiments antiques probablement pour alimenter une autre villa située 800 m plus au nord.

La datation tardive de l'ouvrage (probablement la seconde moitié du IV^e s.) montre le dynamisme de l'établissement au Bas Empire. Fixer la durée de fonctionnement de l'ouvrage demeure une entreprise délicate. Plusieurs indices tendent à montrer qu'il n'a pas fonctionné très longtemps. Une durée d'un siècle est une estimation raisonnable au vu des tessons de céramiques recueillis dans les différents niveaux. Ceci témoigne, malgré l'ampleur de l'investissement, des difficultés posées par la conception originelle de l'ouvrage, peut-être par son principe de captage et la nécessité d'un entretien régulier.

BIBLIOGRAPHIE

Andrieu 1995 : Andrieu (J.-L.) – Aménagement et maîtrise de l'eau dans la cité de Béziers du I^{er} au V^e s. In : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.), PLANA-MALLART (R.) éd – *Cité et territoire*. Actes du 1^{er} colloque européen, Béziers (14, 16 octobre 1994). Paris, Les Belles Lettres, pp. 133-147

Buffat et al. 2006 : BUFFAT (L.), PETITOT (H.), VIDAL (L.) avec la collaboration de Josselyne Guerre, Aurélie Masternat et Elie Pellaquier – Un centre domanial dans la vallée de la Tave : la villa de Mayran (Saint-Victor-la-Coste), *RANarb*, 39, 2006, pp. 225-282

Bazzana et al. 1987 : BAZZANA (A.), BERTRAND (M.), CRESSIER (P.), GUICHARD (P.), MONTMESSIN (Y.) – L'hydraulique agraire dans l'Espagne médiévale. In *L'eau et les hommes en Méditerranée*. Actes du colloque du G.I.S. Paris CNRS, pp. 43-66.

Leveau 1984 : LEVEAU (Ph.) – *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*. Rome, 1984 (Collection de l'École Française de Rome, 70)

Pellecuer 2000 : PELLECUER (CHR.) – *La villa des près-bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*. Thèse de doctorat nouveau régime. Université Aix-Marseille I, 2000, 2 vol., 565p.

Py 1993 : PY (M.) dir. – *DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*. Lattes, 1993, 624 p. (Lattara 6)

Histoire Histoire

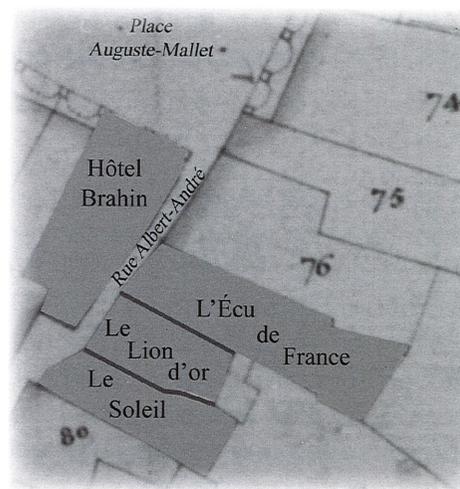
LES HOSTELLERIES DE BAGNOLS SOUS L'ANCIEN RÉGIME (2)

(Bagnols-sur-Cèze, Gard)

..... Jean CHARMASSON

Cet article fait suite à celui paru dans notre n° 117 dans lequel nous avons répondu à quelques questions générales sur les hôtes : Qui étaient leurs clients ? Quel était le rôle de leur confrérie ? Avaient-ils une hiérarchie ? Puis nous avons commencé une promenade à leur recherche, ce qui nous a permis de découvrir les quatre de la rue de la République. Nous vous proposons aujourd'hui de poursuivre notre balade par la place Mallet et la rue Rivarol.

LES HOSTELLERIES DE LA PLACE MALLET



Situation des quatre hôtels au bas de la place Mallet - rue Albert-André

Les voyageurs qui parvenaient à la place Mallet (autrefois La Place), cœur de la ville et en relation directe avec la porte Saint-Victor, avaient le choix entre quatre hôtels tous regroupés en bas, côté sud. L'hôtel Brahin faisait l'angle de la place, au n°29, avec la rue Albert-André (ancienne rue de la Posterle basse). En face, les trois autres : L'Écu de France, Le Lion d'Or et le Logis du Soleil étaient attenants, à l'entrée de la rue.